

Justificatif généré le 31/03/2022

Support de parution :



Date de parution :

31/03/2022

Département de publication :

(92) Hauts-de-Seine

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=284390>

N° d'annonce :

598466

**AVIS DE SAISINE
DE LEGATAIRE UNIVERSEL
DELAI D'OPPOSITION**

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1

Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 5 février 2022 et codicille en date du 16 février 2022, Madame Chantal Marguerite Agnès Marie Louise TREMOULET, née le 17 octobre 1946 à LYON (69009), en son vivant, demeurant à COURBEVOIE (92400) 15 rue Victor Hugo, a consenti des legs universels.

Consécutivement à son décès en date du 21 mars 2022, ce testament ainsi que son codicille ont fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Louis HUDE, Notaire au sein de la Société par Action Simplifiée « MICHELEZ NOTAIRES », titulaire d'un office notarial à la résidence de PARIS 17ème arrondissement – 128 boulevard de Courcelles, le 28 mars 2022.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire susnommé chargé du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGq1y9cq



<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGq1y9cq>